



suite a une mauvaise prescription medicale je me retrouve a mettr

Par **brakha**, le **20/02/2009** à **13:22**

au mois d'avril 2008 un ophtalmologue ma prescrit une paire de lunette. Suite a des manques dequilibre et de vertiges. les mois suivant jé me suis retrouvée au urgence on m'a fait plusieurs radio scanner et autres car sujet au sav il ont cru que j'etais en train de faire une paralysie je suis facteur v . ils n'ont rien trouve. Ensuite j'ai fait plusieurs examen en orl rien non plus. Enfin j'ai fait plusieurs examen en ophtalmologie il m'ont trouve 38 de tensio et un glaucome malgres le traitement j'avais toujours ce manque d'equilibre au point de ne plus pouvoir marcher. La nouvelle ophtalmologue a eu la bonne idee de verifier mes verres en fait le precedent ophtalmologue m'avait prescrit n'importe quoi. oeil droit 0.90 alors que j'ai 150. L'oeil gauche 0.50 alors que j'ai 125. Elle m'a confirme qu'il etait impossible de se tromper a ce point la . Depuis samedi dernier j'ai du refaire une paire de lunettes et la tout est rentre dans l'ordre . Que puis je faire je souhaiterais au moins me faire rembourser la 2e paires de lunette est ce possible. Elle m'ont coute 1200 euros sans compte tous les examens et mes journées en maladie au travail. Je vous remercie